

AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE ECONSTRUCTION

L'Administration communale de Troistorrents soumet à l'enquête publique, durant 30 jours, les demandes d'autorisation de construire présentées par :

- Les requérantes et propriétaires, soit les sociétés Sensia Concept SA et Atelier Celsius Sàrl, par Vincent Goullet, en dérogation à la zone réservée, pour la Rénovation et transformations d'un chalet existant, construction de places de stationnement extérieurs couvertes, pose d'une pompe à chaleur et d'une installation photovoltaïque en toiture. Ce projet se situe sur la parcelle 1425, plan 27, au lieu-dit Le Jeuna, coordonnées 2555284/1121159, en zone de faible densité et en zone de danger hydrologique faible et réduit.

Numéro de dossier : 9a1fe7e9

- Les requérants et propriétaires, Mme et M. Myriam et Jean-Luc Tordeur, par Quentin Rosselet-Christ, en dérogation à la zone réservée, pour l'installation d'une pompe à chaleur air/eau extérieure en remplacement d'une chaudière à mazout. Ce projet se situe sur la parcelle 2182, plan 19, au lieu-dit Vers Ensier, coordonnées 2561198/1121701, en zone de moyenne densité.

Numéro de dossier : 8c9fa73d

Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles à l'encontre de ces demandes doivent parvenir à l'Administration communale, par écrit et dûment motivées, soit par courrier (le timbre postal faisant foi), soit sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction, durant l'enquête publique.

L'Administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'art. 47 de la Loi sur les constructions concernant le délai et la forme.

Les plans peuvent être consultés sur la plateforme eConstruction ainsi qu'au bureau communal durant les heures d'ouverture.

Expiration du délai : 17 juin 2024

Troistorrents, le 17 mai 2024

L'ADMINISTRATION COMMUNALE